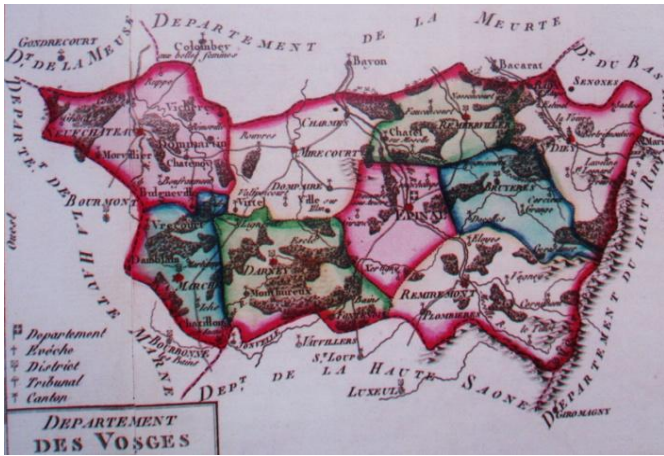


LA PLACE DES VOSGES À PARIS



En 1791, avant rattachement de la principauté de Salm (1793)

Jeanne d'Arc et son épopée au service du roi de France et de la libération de son pays est un bel exemple de conviction et d'ardeur militaire ; des qualités que la Révolution semble avoir prêtées aux Vosges en incluant Domrémy, son village natal, dans les limites de ce département créé le 20 mars 1790.

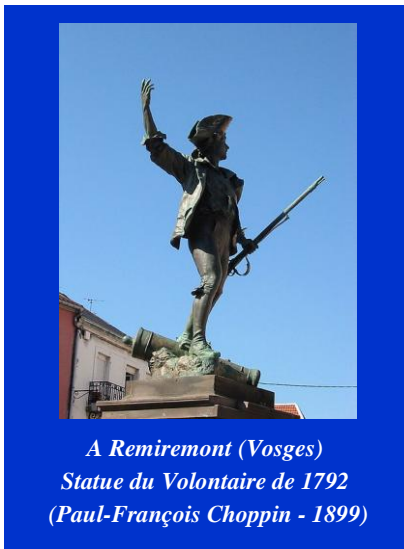
Cette nouvelle organisation territoriale fait naître dans le département le sentiment d'appartenance à une *petite Patrie* et la prise de conscience du rôle que celle-ci allait devoir tenir dans le concert national.

Le département des Vosges ne tarde pas à faire parler de lui. Voici les premières manifestations de son inclination à répondre favorablement aux grands desseins nationaux..

LES VOSGES ET LA NATION

En août 1791, quand le département doit fournir quatre bataillons au pays, il se présente tant de volontaires qu'un cinquième peut être constitué en novembre. Se sentant *bouclier de la Patrie*, il répond encore massivement à l'effort militaire lors de la déclaration de guerre au reste de l'Europe, le 26 avril 1792. En juillet, quand la patrie est proclamée en danger, il fournit 14.500 jeunes gens pour 227.000 habitants, soit 16 bataillons sur les 563 levés en France.

François de Neufchâteau ⁽¹⁾ député des Vosges et ancien président de l'Assemblée Législative souligne cette générosité à la tribune de l'Assemblée : elle décrète unanimement que le département des Vosges a bien '*mérité de la Patrie*' (11 août 1792)



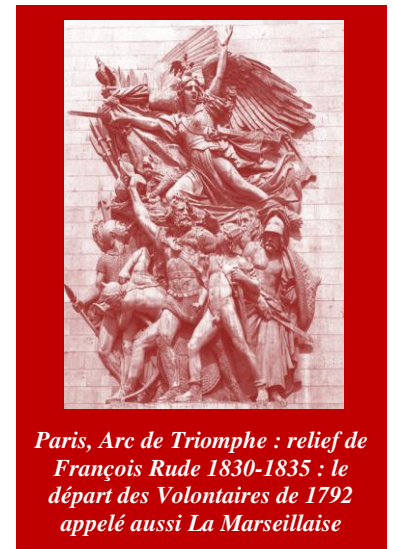
A Remiremont (Vosges)
Statue du Volontaire de 1792
(Paul-François Choppin - 1899)



Ô SOLDATS DE L'AN DEUX !...

La Révolution leur criait : - Volontaires,
Mourez pour délivrer tous les peuples vos frères ! –
Contents, ils disaient oui.

(Victor HUGO – Les Châtiments)



Paris, Arc de Triomphe : relief de
François Rude 1830-1835 : le
départ des Volontaires de 1792
appelé aussi La Marseillaise

La République est proclamée au lendemain de la victoire de Valmy, le 21 septembre 1792... Le roi est exécuté en janvier 1793 (Trois des huit députés vosgiens ont voté la peine de mort)... La Convention appelle de nouvelles recrues et les Vosges se distinguent encore en offrant 1510 volontaires enthousiastes. Un de ses députés, Poullain de Grandprey, peut à nouveau exalter à l'assemblée le civisme du département qui se voit attribuer une seconde fois le '*Mérite de la Nation*' (27 mars 1793).

En mars 1800, le Consul Bonaparte appelle 30.000 Français aux armes et lance un concours : la principale place de Paris prendra le nom du département qui aura payé la plus forte partie de ses contributions en hommes et en argent à la fin de Germinal (20 avril). Celui des Vosges apporte 6.446 hommes et paie en 6 mois la quasi-totalité de ce qu'il doit pour l'année. L'Ariège et le Jura sont également remarquables.

Le 26 Fructidor an VIII (12 septembre 1800), Lucien Bonaparte, frère du Premier Consul et Ministre de l'Intérieur, informe le premier préfet des Vosges, en poste depuis six mois, de la décision des trois Consuls de donner le nom des Vosges à une place de Paris, pour récompenser le patriotisme et le dévouement de ce département. Celui-ci est ainsi honoré le 1^{er} vendémiaire an IX (21 septembre 1800), date anniversaire de la fondation de la 1^{ère} République.

Tous les chefs-lieux de France saluent alors le nom des Vosges au son du canon. A Paris, la belle et vieille place voulue par Henri IV et inaugurée en 1612 pour les fiançailles de son fils Louis XIII avec Anne d'Autriche, est à nouveau rebaptisée.

Le préfet de la Seine Frochot a fait changer la dénomination de la Place de l'Indivisibilité, précédemment Place des Fédérés, historiquement Place Royale, en Place des Vosges, appellation qu'elle perdra temporairement sous les régimes monarchiques ultérieurs, en 1814 et 1852, mais retrouvera définitivement en 1870, à l'instauration de la 3^e République.



LA PLACE DES VOSGES ET LES VOSGIENS DE PARIS

1968.- Les événements de Mai ne permettent pas une inauguration très solennelle de la plaque conçue par le Conseil de Paris pour rappeler l'année 1800. Le Figaro écrit que l'idée en revient aux *Lorrains de Paris*⁽²⁾ auxquels s'est associé le Conseil de Paris ; l'*Association Vosgienne*⁽²⁾ dit en être l'initiatrice. Le jour prévu, l'autre association de Vosgiens, l'*Union Fraternelle des Vosgiens de Paris*⁽²⁾, écrit que la plaque est dévoilée devant le neveu du Maréchal Lyautey, président d'honneur des Lorrains de Paris et le président de l'UFVP André Herrscher venu avec le drapeau de son association et qui dira non sans humour : *comme les soldats de l'an II, nous n'acceptons pas de subir les événements !*

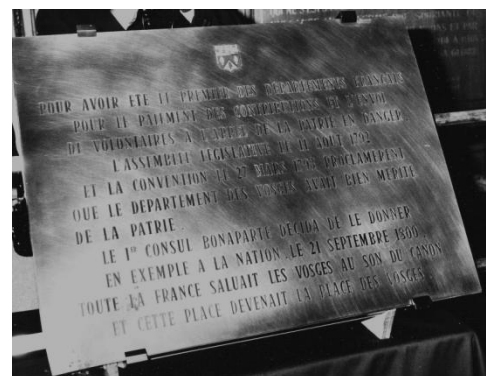
1970.- Une cérémonie d'une autre ampleur a lieu le 13 septembre 1970, en présence de 250 membres de l'Union Fraternelle des Vosgiens de Paris, 20 de la Légion Vosgienne, 25 des Vosgiens de Toulouse...

Cette même année, l'UFVP intervient pour que la statue dorée de Jeanne d'Arc quitte la Place des Pyramides, pour celle des Vosges, un cadre *plus propice au recueillement et dont les pelouses rappellent les prairies* de la bergère - un argument bucolique qui n'a pas convaincu ! Elle lance une campagne de soutien et d'adhésion pour aider le comité à réaliser la restauration de la place dont le nom est une évocation de *l'invariable et immortel esprit civique des Vosgiens*.

1975.- L'association s'inquiète quand le nom *Louis XIII* est donné au square central de la place et qu'elle croit celle-ci en passe d'être débaptisée, ce que l'administration, interrogée, n'envisage nullement !

1976.- Le 19 novembre, le Conseil de Paris, organise une réception à l'Hôtel de Ville : il offre à l'Union Fraternelle des Vosgiens de Paris une plaque plus résistante - 70 kg de bronze - destinée à la Place des Vosges. Le Conseil de Paris y a fait incruster le blason vosgien surmonté du sigle UFVP, très vite détaché... Une énigme ! *Ci-contre dans les salons de l'Hôtel de Ville de Paris* >

Au centre de ce prestigieux ensemble architectural de pierres et de briques, cette plaque rappelle toujours aux visiteurs les mérites qui ont valu aux Vosges cette reconnaissance nationale.



(1) En 1795, François de Neufchâteau a écrit '*Les Vosges*', un poème de 600 vers qui décrit les sites du département, la montagne et la plaine, vante ses ressources et ses monuments, chante les vertus et les mérites de ses hommes célèbres. Son but est de montrer que les Vosges ont aussi leur place dans l'histoire et d'inspirer à ses compatriotes un sentiment de fierté et un patriotisme alors synonyme d'attachement à la République.

(2) Associations parisiennes d'originaires : AVP fondée en 1866, UFVP en 1904, A.L en 1954.